Plus aucun financement à Bourg-de-Péage et moins à Romans

Les trois éducateurs de Bourg-de-Péage étaient mobilisés pendant les vacances d'été. Fin août, avec le collectif d'artistes du "Village des Zarkyroul", ils avaient accueilli des jeunes de tous âges des quartiers des Tordières, de la Petite Ardoise mais aussi d'ailleurs, pour des ateliers créatifs. Archives La DL/M.P.

À Bourg-de-Péage, les trois postes d'éducateurs ne seront plus du tout financés par le conseil départemental. Un coup dur pour la députée-maire PS Nathalie Nieson, qui voit s'accumuler les « mauvaises nouvelles » émanant du Département, après l'annonce de la nouvelle redistribution des dotations, qui pénalise notamment sa commune.

« Le Département était connu comme étant une collectivité de soutien aux communes dans leurs actions, et on a déjà deux exemples de désengagement », déplore-t-elle. Et d'ajouter : « Il est vrai que l'équipe de Didier Guillaume s'était posé la question sur ces subventions mais avait renoncé à les supprimer. Car je suis convaincue que pour la paix sociale, il faut bien sûr de la répression, des sanctions, mais il faut aussi de la prévention. »

Ces trois éducateurs spécialisés (« formés », comme le précise Nathalie Nieson, et à ne pas confondre avec de simples animateurs) interviennent beaucoup aux abords des collèges et à l'intérieur lors d'actions de sensibilisation en partenariat avec l'établissement, auprès des CM2 pour leur apprendre à ne pas se laisser entraîner par le groupe à l'entrée en 6e, mais aussi auprès de différents jeunes en difficultés (familiales, scolaires, sanitaires, etc.).

Un service prévention structuré à Romans

C'est la communauté d'agglomération qui assure la régie publique. « J'espère qu'elle va compenser », confie Nathalie Nieson.

Côté romanais, la prévention spécialisée est actuellement assurée par six éducateurs, dont cinq de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence et un en régie directe (à La Monnaie). La subvention départementale va être divisée par deux en 2016 (de 280 000 à 140 000 €) pour ne prendre en charge que quatre éducateurs, à hauteur de 35 000 € chacun, deux par quartier prioritaire (La Monnaie et le centre ancien).

« La collectivité étudie toutes les options permettant de maintenir une présence de la prévention spécialisée sur les quartiers prioritaires de la ville malgré la réduction des moyens », indique la Ville dans un communiqué. « Pour cela, la nouvelle organisation de la Direction de la prévention et de la sécurité publique a structuré un service prévention. La coordinatrice des équipes de prévention est en train de mener un audit qui doit permettre de mieux définir les objectifs et les indicateurs d'évolution. »

Floriane LIONNET

Portes-lès-Valence, Beauvallon, Beaumont et Etoile : le conseil de prévention de la délinquance coulé

Au 1er janvier 2016, le conseil départemental de la Drôme supprimera la subvention de 180 000 euros qu'il versait au conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CIPD) qui unissait les communes de Portes-lès-Valence, Beaumont-lès-Valence, Beauvallon et Étoile-sur-Rhône. Son président Freddy Vasseur a convoqué en urgence les maires concernés par cette disparition de subvention, qui entraîne automatiquement celle du CIPD et de ses trois postes d'éducateurs de la Sauvegarde de l'enfance.

A Portes, expliquait le maire Geneviève Girard (PR), « la ville, appelée à passer le cap des 10 000 habitants, s'apprêtera automatiquement à fonctionner en conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. » Mais ce sera seule Bernard Ripoche pour Beauvallon, Françoise Chazal pour Étoile et Patrick Prelon pour Beaumont-lès-Valence n'en n'ont pas les moyens financiers. Ils prévoient de faire désormais appel à leur personnel municipal. En 2014, la Sauvegarde avait suivi dans cette intercommunalité 188 mineurs et 550 jeunes en cinq ans.

Clarisse ABATTU

Bourg-lès-Valence : le choix de la dissuasion policière

Bourg-lès-Valence comptait trois éducateurs spécialisés. Au 1er janvier prochain, il n'y en aura plus. Le maire Marlène Mourier (LR) s'en explique. « Ayant conscience que le Département se trouve confronté à la même situation que nos collectivités en raison des baisses des dotations de l'État, des choix doivent être faits. Je rappelle que la prévention spécialisée n'est pas une compétence obligatoire des communes. La politique de sécurité publique tant en termes de répression que de prévention doit être une mission de l'État. Les communes et les départements ne peuvent pas se substituer systématiquement à l'État. Afin de mieux lutter contre l'insécurité, j'ai redemandé à l'État le renforcement des effectifs de police nationale qui vont s'installer à Gay-Lussac (quartier du vieux Bourg) dans les locaux de la police municipale, aujourd'hui transférée en centre-ville. »

Nyons : « Ce n'est pas parce qu'on est en milieu rural, qu'il n'y a pas de problèmes ! »

Les élus du territoire du Val d'Eygues sont mobilisés depuis cet été après avoir reçu un courrier du Département leur stipulant que leurs 2,5 équivalents temps plein d'éducateurs spécialisés allaient être supprimés d'ici la fin de l'année. Le président de la communauté de communes Thierry Dayre, la sénatrice PS Marie-Pierre Monier, également vice-présidente de la CCVE en charge de la prévention spécialisée, et le maire d'Aubres Éric Richard, délégué à l'action sociale, ont sollicité un rendez-vous avec l'exécutif départemental afin d'annuler cette décision.

Ils mettent en avant le travail de terrain important de prévention et d'accompagnement réalisé depuis 20 ans à Nyons et dans les villes alentour, d'abord avec l'association nyonsaise Anaïs, puis avec la Sauvegarde de l'enfance. « C'est un travail de longue haleine nécessaire sur notre territoire. Ce n'est pas parce qu'on est en milieu rural, qu'il n'y a pas de problèmes ! Si on perd ces éducateurs, on perd ce lien social qui s'est tissé depuis des années », explique la sénatrice. Lors du dernier conseil communautaire, elle a enjoint les élus à faire passer une délibération de soutien pour leur prochain conseil municipal. « L'enjeu est de peser fort sur le conseil départemental afin de retrouver une aide financière pour ces éducateurs. »

Sa.M.

Crest/Aouste : le soutien d'Hervé Mariton et des jeunes

1028. C'est le nombre de signataires de la pétition qui circule sur la page Facebook des "Educs de rue Crest-Aouste". Un mouvement né après un rassemblement spontané de jeunes crestois il y a trois semaines. Pour dire tout le bien qu'ils pensent de leurs éducateurs de rue. Les trois qui partagent leur temps sur Crest et Aouste-sur-Sye ont également reçu un soutien de poids, en la personne du député-maire LR Hervé Mariton. Ce dernier met en avant dès qu'il le peut « le travail bien fait des éducateurs à Crest. Même si d'autres maires trouvent que ce travail est mal mené dans leurs communes. » Le maire de Crest avait d'ailleurs annoncé avoir négocié le maintien de deux postes sur les trois existants. Une annonce difficile à confirmer tant le flou règne sur ce dossier. « Un rendez-vous avec la direction du service du Département pour faire le point sur le dossier a été pris. »

Le député-maire est également revenu sur la forte mobilisation des lycéens il y a quelques semaines. « Si l'aide du Département devrait être inférieure à celle qui existait précédemment, cela devrait sans doute coûter un peu plus cher à la ville mais il faut aussi que la Sauvegarde fasse des efforts. Mais j'ai bon espoir que l'on trouve une solution car le Département a tenu des propos précis à notre égard. »

J.C

Die : un rassemblement prévu le 15 octobre

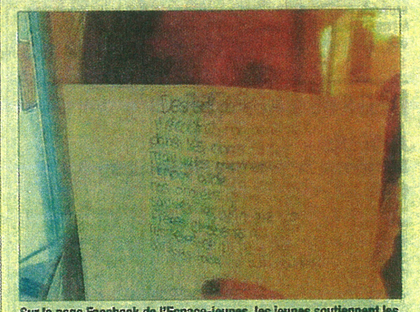

Sur la page Facebook de l'Espace-jeunes, les jeunes soutiennent les éducateurs en postant des selfies accompagnés d'un message.

Le mot d'ordre diois concernant l'avenir compromis de l'équipe de prévention est clair : « In-for-mer ». Wim et Aurélie, éducateurs, sont formels. Depuis qu'ils communiquent sans relâche avec les jeunes et les partenaires sur l'importance de leurs actions, le regard des élus s'affûte, les avis jusqu'ici mitigés évoluent. Les flyers alertent dans les commerces, les réseaux sociaux s'activent. Sur la page Facebook de l'Espace-jeunes se succèdent témoignages, avancées, réunions, débats, articles de presse, motions de soutien. Un blog, également, synthétise l'ensemble du mouvement de soutien. On y apprend qu'un rassemblement d'information et de soutien est prévu le 15 octobre prochain, devant le lycée du Diois, à l'initiative des habitants du territoire. Et que le maire de Die, Gilbert Trémolet (MoDem), sera présent aux côtés d'Alain Matheron, président de la communauté de communes du Diois, et de Martine Charmet et Bernard Buis, conseillers départementaux.

C.D